

La Vision stratégique pour l'armée et la réforme de la pension militaire : totalement incompatibles

Le gouvernement belge a approuvé une Vision stratégique 2016-2030 pour la Défense. Par la suite, les quatre syndicats représentatifs ont été entendus, le 15 février dernier, par la Commission Défense nationale du Parlement fédéral belge. La séance s'est portée, en premier lieu, sur les conséquences du plan sur le personnel. Le syndicat militaire ACMP-CGPM a particulièrement mis l'accent sur la réforme des pensions et les conséquences de celle-ci tant sur les militaires que sur les forces armées belges.

C'était le cœur de l'intervention de l'ACMP-CGPM.

Le gouvernement belge s'est lui-même attribué un brevet d'incompétence. Au moment où les menaces sur la sécurité et l'incertitude n'ont jamais été aussi grandes depuis les 25 dernières années, il a pris une mesure qui a réduit d'un sixième la force de combat de l'armée, avec pour conséquence que sa capacité à contribuer à la sécurité intérieure s'est contractée de 40 %.

Presque 3 mois et demi jour pour jour après qu'il ait approuvé la Vision stratégique du ministre Vandeput, le gouvernement Michel, avec la réforme du régime de pension des militaires, a complètement torpillé une série de fondements à long terme de ce plan. Dans la période allant jusqu'en 2030, trois milliards d'euros seront moins disponibles pour des investissements en nouveaux matériels et pour la mise en condition des unités. En outre, les forces armées continueront d'évoluer vers une *Dad's army*, une armée d'hommes vieux. La seule alternative réaliste est, en outre, encore plus préoccupante : une réduction supplémentaire des forces armées débouchant sur une armée *bonsai* qui sera d'un tiers plus petite que l'armée actuelle, déjà fortement laminée.

Il est en outre illusoire de croire que la problématique de la pension puisse être résolue et que par conséquent le plan du ministre de la défense Vandeput puisse être sauvé en empruntant la voie de la *pénibilité* (les métiers dits « lourds »). Pour l'armée elle-même, ce n'est juste qu'un emplâtre sur une jambe de bois : les coûts salariaux seraient encore et toujours 15 % plus élevés. Et la question des militaires âgés de plus de 60 ans qui seront dans l'impossibilité de satisfaire encore aux exigences physiques, mentales et technico-militaires des missions d'aujourd'hui, n'est pas davantage résolue. En outre, pour le militaire lui-même, cela ne représenterait que quelques petites cacahuètes. Enfin, une telle réglementation ne remédierait fondamentalement en rien à la constatation que les forces armées offriront indubitablement moins de sécurité au citoyen belge.

La Vision stratégique et la réforme des pensions sont donc totalement incompatibles entre elles. Plus encore, cette mesure rend les bases budgétaires de la vision de l'avenir, pourtant déjà bien précaires, totalement non crédibles.

C'est la raison pour laquelle l'ACMP-CGPM a plaidé fortement pour la reconnaissance et la valorisation du caractère particulier de l'état de militaire au moyen d'un régime de pension particulier. Avec comme point de départ l'évolution de l'âge de la pension de tous les militaires avec le même nombre d'années, au même rythme et suivant le même calendrier et ce, à l'identique de tous les autres Belges, à savoir + 1 an en 2025 et de nouveau + 1 an en 2030.

The logo consists of a dark blue shield-like shape with a pointed bottom. Inside the shield, the text "ACMP" is stacked above "CGPM" in a white, bold, sans-serif font.

**ACMP
CGPM**

La balle est maintenant dans le camp de l'autorité.